

L'an deux mille vingt-six et le lundi vingt-trois février à 14 heures, le conseil d'administration du CCAS de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée le 18 février 2026 à chacun de ses membres, s'est réuni à son siège, sous la présidence de M. REPENTIN, Président du CCAS.

Etaient présent(e)s :

M. REPENTIN, Président du CCAS

Mme FAVETTA SIEYES, Vice-Présidente

Mmes BONILLA, COLIN-COCCHI, COLIN-JORE, KREUTER, MYARD-DALMAIS

MM DE BOISRIOU, NOBLECOURT, GACHET (jusqu'à la délibération 2.7 inclus), PERROTTON

Etaient excusé(e)s :

Mmes ALVERNHE (donne pouvoir à Mme COLIN-COCCHI), BOUROU (donne pouvoir à Mme BONILLA), PERRENES, RAMBAUD (donne pouvoir à Mme MYARD-DALMAIS), TAMBURINI (donne pouvoir à Mme FAVETTA SIEYES), VERDU (donne pouvoir à M. NOBLECOURT)

1. RESSOURCES HUMAINES

1.1 RAPPORT ANNUEL 2025 SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Conformément à l'article 61 de la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, toute collectivité territoriale à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants, doit présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Les modalités d'application de l'article et le contenu de ce rapport ont été précisés par décret n°2015-761 du 24 juin 2015. Ce rapport doit porter sur la politique de la collectivité en matière d'égalité professionnelle, sur les politiques publiques menées sur son territoire et sur les orientations et programmes de nature à favoriser l'égalité femmes-hommes.

Ce rapport annuel 2025 répond donc à ces obligations et permet de faire le bilan des ressources mobilisées et des politiques d'égalité portées en 2025 par la mission ville inclusive ainsi que par les différents services de la collectivité en transversalité. Plus largement, la présentation de ce rapport est l'occasion de sensibiliser les élu·es et agent·es de la collectivité à l'égalité femmes-hommes afin de porter et rendre visible ce sujet aux yeux de toutes et tous.

L'égalité professionnelle fait partie de l'un des axes importants de la politique Ressources Humaines de la Ville et du CCAS. La promotion de l'égalité en interne est tout particulièrement assurée par le suivi du « Plan d'action égalité professionnelle » et passe par des actions concrètes, notamment en matière de formation et de sensibilisation des agent·es et des élu·es. En 2025, la Ville de Chambéry a organisé une formation-action à la communication non discriminante à destination d'une vingtaine d'agent·es (incluant des agent·es des services communication interne et externe), ainsi qu'une formation « Prévention des situations de harcèlement sexiste et sexuel en milieu professionnel » pour l'ensemble des agent·es de la Police Municipale. Une communication régulière a été réalisée sur le dispositif de signalement Réactiv+, et le réseau des référent·es égalité a continué à se faire connaître et a proposé plusieurs actions (Fresque du sexisme, renouvellement des « petits déjeuners du réseau » ...).

Concernant la promotion de l'égalité femmes-hommes dans les politiques publiques, les temps de formation et de sensibilisation du grand public constituent des leviers majeurs de cette politique. Voici quelques exemples d'actions de sensibilisation menées en 2025 :

- Quatrième édition de la Quinzaine de l'égalité ; organisée par la mission ville inclusive en partenariat avec de nombreux acteurs associatifs et socioculturels du territoire ;
- Cinquième édition des Journées du Matrimoine et du Patrimoine, dont le fil conducteur était la mémoire de la Seconde Guerre mondiale et qui proposait plusieurs événements mettant en valeur l'héritage culturel légué par les femmes.

La promotion de l'égalité passe également par la mise en place d'actions spécifiques et par l'intégration systématique de cette thématique à l'ensemble des politiques publiques.

Ainsi, en 2025, afin de lutter contre la précarité menstruelle et le tabou des règles, la mission ville inclusive a présenté dans l'espace public l'exposition « Pas de tabous entre nous » et a poursuivi sa politique de mise à disposition de protections gratuites dans des distributeurs installés dans quatre bâtiments municipaux.

Des actions spécifiques ont également été menées par la Ville à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre :

- Une campagne de sensibilisation avec la diffusion de 10 000 sachets de pain comprenant un violentomètre, une liste de numéros utiles en cas de situation de violence et une présentation du dispositif « Angela. » ;
- La diffusion sur les panneaux d'affichage de la ville de l'exposition photo « Dire non à la violence conjugale », créée par l'association Savoie de femme.

Un travail spécifique sur la place des femmes dans l'espace public a été mené à travers un projet de marches exploratoires de femmes dans les Hauts-de-Chambéry et à travers une démarche mise en visibilité par féminisation et la diversification des noms de rues, des espaces publics et des équipements municipaux.

Le soutien aux associations du territoire qui contribuent à l'égalité entre les genres s'est poursuivi, à travers l'attribution de subventions dédiées en 2025. Enfin, plusieurs services de la Ville ont porté des actions spécifiques de promotion de l'égalité en 2025, ou ont intégré cette dimension dans leurs plans d'action et leur travail quotidien.

◆ Résolution :

Le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Prend acte de la présentation du « Rapport annuel 2025 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la Ville et du CCAS de Chambéry ».

Nombre d'administrateurs
en exercice : 17
Présents : 11
Pouvoir : 5

Pour extrait, certifié conforme au
Registre des délibérations,
Monsieur le Maire, Président du C.C.A.S.

Thierry REPENTIN

Par délégation

Christelle FAVETTA SIEYES
Conseillère départementale Chambéry-3
Adjointe au Maire en charge de
Cohésion et Justice Sociale / Santé et Seniors
Vice-Présidente du CCAS de Chambéry

